

Planification financière

Des changements qui vous permettront d'obtenir des renseignements sur votre compte plus rapidement.

À Planification financière, Gestion de patrimoine TD, nous faisons constamment des améliorations pour vous transmettre rapidement les renseignements nécessaires à l'atteinte de vos objectifs financiers et au suivi de vos progrès.

Ces derniers mois, nous avons apporté plusieurs changements à vos relevés de compte pour améliorer votre expérience en vous transmettant les renseignements dont vous avez besoin et en nous conformant aux exigences réglementaires relatives aux relevés. Nous avons tenté de créer un relevé de compte qui regrouperait un rapport sur les frais et un rapport sur le rendement, mais les limitations de notre système nous en ont empêchés. Nous sommes conscients que les changements apportés à votre relevé de compte ont pu causer de la confusion et de la frustration, et nous nous en excusons. Sachez que nous avons pris des mesures pour améliorer la situation.

Nous avons simplifié la mise en page de votre relevé, ce qui nous permettra de vous l'envoyer plus rapidement. Les renseignements sur les dépôts et les retraits ont été retirés de la section *Aperçu de votre compte*, mais toutes les opérations effectuées durant la période du relevé demeureront sous la section *Activité dans votre compte pour cette période*. Les renseignements sur le rendement de votre compte se trouvent maintenant dans un rapport distinct intitulé *Votre rapport de rendement*. Nous avons joint ce rapport ainsi que celui sur les frais avec ce relevé. Dorénavant, vous recevrez ces deux rapports annuels avec votre relevé de décembre. Vous trouverez ci-dessous et à la prochaine page plus de détails sur les changements apportés à votre relevé et le calcul utilisé dans votre rapport de rendement.

Pour vous aider à faire le suivi de vos placements, nous avons ajouté dans CourtierWeb des fonctionnalités liées au rapport de rendement. Ainsi, vous pouvez désormais consulter en ligne et en tout temps les données sur votre rendement.

Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous à CourtierWeb en communiquant avec votre planificateur financier.

Résumé des changements apportés à votre relevé de compte mensuel

Aperçu de votre compte

	Période actuelle (1 jun - 30 jun 2018))	Période précédente (1 mai - 31 mai 2018)	Cumul annuel (1 janv. - 30 jun 2018)
Solde initial	33 293,88 \$	33 266,54 \$	33 238,86 \$
Variation du solde de votre compte	28,09 \$	27,34 \$	83,11 \$
Solde final	33 321,97 \$	33 293,88 \$	33 321,97 \$



Renseignements importants

Veillez prendre connaissance des renseignements importants sur votre compte qui figurent à la page 2

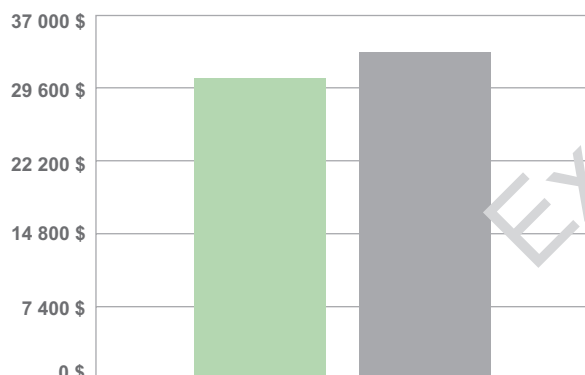
- Les renseignements sur les dépôts et les retraits ont été retirés de la section *Aperçu de votre compte*, mais toutes les opérations effectuées durant la période du relevé demeureront sous la section *Activité dans votre compte pour cette période*.
- Les colonnes sur le rendement de votre compte depuis les 12 derniers mois et depuis l'ouverture se trouvent maintenant dans *Votre rapport de rendement*.
- La section *Variation de la valeur de votre compte* se nomme maintenant *Variation du solde de votre compte*. Cette section comprend les dépôts, les retraits, les revenus de placement, les frais imputés et la variation de la valeur de vos placements.



Nouveau rapport de rendement

Rendement de votre compte

La valeur de votre compte a changé de 2 690,01 \$ depuis le 9 avr. 2014.



Votre capital investi (dépôts diminués des retraits)
depuis le 9 avr. 2014 : **30 631,96 \$**

Valeur marchande de votre compte en date
du 30 jun 2018 : **33 321,97 \$**

Votre capital investi est la valeur des dépôts diminuée de la valeur des retraits en espèces ou en nature. Si votre compte a été ouvert avant le 1^{er} janvier 2012, la valeur du capital investi à cette date a servi à établir sa valeur marchande depuis l'ouverture. La valeur des dépôts et retraits en nature est déterminée à partir de la valeur marchande de chaque titre à la fermeture des marchés et tient compte des frais applicables. Le capital investi ne comprend pas les intérêts ni les distributions réinvesties. Il peut être négatif si la valeur marchande des retraits est plus élevée que celle des dépôts.

- Nous avons revu la façon dont les renseignements sur le rendement de votre compte sont résumés, notamment en ajoutant un graphique à barres qui indique le rendement du capital investi* depuis la date la plus récente entre le 1er janvier 2012 et la date d'ouverture de votre compte.

Les renseignements sur le rendement de votre compte sont maintenant accessibles en tout temps dans CourtierWeb, et ils seront mis à jour quotidiennement. Votre nouveau rapport de rendement est joint à ce relevé; il vous sera par la suite envoyé annuellement avec votre relevé de compte de décembre.

Votre *taux de rendement personnel* est calculé par un système différent de celui qui génère les autres renseignements dans votre relevé de compte de placement. Ces systèmes ont recours à des méthodes comptables différentes pour le revenu de placement, comme les intérêts sur obligations et les dividendes déclarés mais non versés, et l'établissement de la valeur des titres moins liquides. Différentes méthodes sont aussi utilisées pour la comptabilisation des dépôts et des retraits, comme les fonds retirés d'un FERR à la fin du mois et les opérations closes à la fin du mois. Bien que ces deux systèmes soient fiables, vous ne pouvez pas calculer votre taux de rendement personnel à partir des données de la section *Aperçu de votre compte*. Ainsi, il se pourrait que les soldes initial et final dans votre relevé diffèrent de ceux indiqués dans votre rapport de rendement.

* *Votre capital investi* est la valeur des dépôts diminuée de la valeur des retraits en espèces ou en nature. Si votre compte a été ouvert avant le 1er janvier 2012, la valeur marchande de votre portefeuille à cette date a servi à établir la valeur du capital investi à l'ouverture. La valeur des dépôts et retraits en nature est déterminée à partir de la valeur marchande de chaque titre à la fermeture des marchés et tient compte des frais applicables. Le capital investi ne comprend pas les intérêts ni les distributions réinvesties. Il peut être négatif si la valeur marchande des retraits est plus élevée que celle des dépôts.

Nouveau rapport sur les frais

Les renseignements sur les frais ont été retirés de votre relevé; ils feront désormais partie d'un rapport distinct qui sera joint à votre relevé de décembre.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre planificateur financier.

Vos taux de rendement personnels au 30 jun 2018

12 derniers mois (%)	3 dernières années (%)	Depuis le 9 avr. 2014 (%)
0,81	0,25	2,01

Le taux de rendement personnel correspond au rendement en pourcentage total obtenu sur les placements détenus dans votre compte. On entend par « rendement en pourcentage total » les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés cumulatifs d'un placement ainsi que le revenu tiré du placement sur une période donnée, exprimé en pourcentage.

Le taux de rendement personnel est calculé à l'aide de la méthode de pondération en fonction du capital investi. Contrairement aux autres méthodes de calcul du taux de rendement, celle-ci tient compte des dépôts et des retraits que vous avez effectués ainsi que du rendement de vos placements sur une période donnée, après déduction des frais payés directement par ce compte. Les taux de rendement sont fournis sur une base annualisée, à l'exception des rendements qui reflètent une période de moins d'un an.

